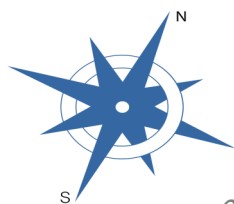


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°48 3 février 2015

- L'agriculture familiale, plus rationnelle et plus responsable ?.....2
- Actualités économiques.....4
 - Coopération internationale.....4
 - Nouvelles technologies.....4
 - Environnement5
- Actualités de l'ADEC-NS.....5

Citation ...

« L'agriculture alimente l'industrie, et l'industrie enrichit l'agriculture. »



Denis Fustel de Coulanges

Edito

Depuis plusieurs années, nous sommes continuellement mis en garde contre la menace imminente d'une crise alimentaire généralisée, accentuée par le changement climatique et l'explosion démographique, défi auquel les modèles agronomes classiques n'apportent qu'une solution partielle. Nombreux sont les partisans du retour à des petites exploitations agricoles plus écologiques et qui permettraient d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population mondiale. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies a consacré en 2014, l'année internationale de l'Agriculture familiale.

L'agriculture familiale renvoie à un mode de vie traditionnel qui présente des avantages uniques ; la sécurité d'accès et de contrôle sur les ressources, l'autosuffisance alimentaire de la famille, la génération de revenus par la vente, une relation privilégiée avec la Terre, la liberté d'exploitation ainsi que le retour à des valeurs humaines et environnementales. A l'aune des crises économique, environnementale et sociale, cette agriculture représenterait une alternative pertinente à l'agriculture industrielle.

Cependant, si les exploitants familiaux peuvent jouer un rôle crucial dans l'éradication de la pauvreté, ils sont aussi les premières victimes de la faim dans le monde. L'organisation de la FAO estime que 800 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, travaillent dans le secteur agricole. Il ne faut pas oublier que l'industrialisation de l'agriculture a permis des avancées considérables dans l'amélioration des conditions de vie des paysans et dans l'éradication des famines dans les pays développés.

Ainsi, diaboliser l'agriculture industrielle n'est pas constructif. Les deux modèles d'agriculture (extensive et intensive) peuvent coexister et doivent être complémentaires. L'agriculture moderne doit évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement tandis que des mesures doivent être déployées pour protéger les petites exploitations, notamment dans les pays non développés.

Vers quel type d'agriculture nous nous dirigeons ? Les priorités des générations passées ne sont pas celles de demain. Si l'industrialisation de l'agriculture, dans certaines parties du monde, a sauvé l'homme de la faim, la régulation écologique des pratiques agronomes sauvera la planète de sa fin. L'agriculture industrielle comme familiale doit s'adapter et se transformer pour produire mieux. Cette newsletter vous présente les objectifs et les enjeux de l'agriculture familiale. La prochaine newsletter développera les défis technologiques et environnementaux de l'agriculture industrielle.

L'équipe d'ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr

L'agriculture familiale, vers une agriculture rationnelle et responsable ?

Agriculture biologique, agriculture de proximité, agro-écologie, agriculture familiale... des modèles soucieux de valeurs humaines et environnementales, allons nous vers une substitution de l'agriculture ultra productiviste ?

Selon les projections de l'INSEE, nous serons près de 10 milliards de personnes sur notre planète en 2050. Avec une demande alimentaire qui augmente et une croissance démographique non maîtrisée qui repousse les limites de la ville dans les pays en développement, les questions concernant l'impact de notre activité sur l'environnement et sur les différentes manières de nourrir notre planète se posent forcément. De plus il est à rappeler qu'1 personne sur 8 souffre de la faim. Comment trouver un moyen de nourrir les populations en même temps et protéger la planète ?

Deux modèles d'exploitation prédominent dans le monde, l'agriculture intensive (de plus en plus rentable, moderne et mécanisée) et l'agriculture familiale, à taille humaine et qui se veut plus respectueuse de la biodiversité.

L'agriculture intensive en Europe

Depuis la fin des années 1940, l'agriculture intensive a servi à nourrir les pays ravagés par les conflits. Avec des rendements importants grâce aux nouvelles technologies en matière d'irrigation et l'application d'intrants, cette « révolution verte » a permis de sauver la vie de millions de personnes, de même que de mettre en place une autosuffisance alimentaire puis une politique d'exportation de produits alimentaires.



Dans la mesure où les herbicides représentent une alternative aux rotations de culture pour limiter les mauvaises herbes, l'agriculture industrielle qui s'appuie sur la monoculture à grande échelle a permis une augmentation consistante des rendements et une chute des prix alimentaires.

En effet, gérer une ferme de grande taille permet d'effectuer des économies d'échelle et donc avoir une activité plus rentable, tandis que la prolifération de structures plus petites, à fort nombre, pourrait créer plus d'emplois. Par exemple, la France a vu diminuer le nombre d'éleveurs de vaches laitières de 58% de 1993 à 2013, alors que la production de lait progressait de 5%.

Aujourd'hui les exigences sont différentes, des systèmes plus résilients sont nécessaires, sobres en énergie, avec des chaînes d'approvisionnement plus courtes, une production plus diversifiée, comme l'agriculture urbaine ou rurale intensive en main-d'œuvre et en connaissance. Les différents rapports scientifiques et organismes internationaux peuvent avoir de différentes conclusions, le défi pour l'agriculture intensive est de nourrir la population de manière durable et non pour en faire du profit au détriment de la biodiversité de la planète et de la santé du consommateur.

De nombreux rapports scientifiques (FAO) démontrent aujourd'hui avec plus de précision que ces méthodes d'exploitation ont des impacts négatifs pour l'environnement : les écosystèmes sont surexploités et les objectifs de lutte contre la faim ne sont pas atteints.

Même si la tendance de manger « mieux » et respecter l'environnement prédomine, l'agriculture intensive est pour l'instant difficile à remplacer. Cette structure d'exploitation qui vise à maximiser le rendement avec un minimum de main d'œuvre semble nécessaire, notamment après la crise alimentaire mondiale de 2007.

Ainsi, avec un prix du foncier élevé, l'augmentation du coût de l'énergie, la modernisation des techniques de production et de récolte, un accès au crédit de plus en plus difficile, une forte concurrence et en Europe, des aides de la Politique Agricole Commune très liées à la taille de l'exploitation, les exploitations familiales peinent à garder leur parts du marché.

Pourtant en 2014, l'ONU a mis à l'honneur l'agriculture familiale en lui consacrant une année. Le Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a choisi de promouvoir cette décision afin de encourager son développement. Mais en quoi consiste cette structure d'exploitation familiale ?

Qu'est ce que l'agriculture familiale ?

L'agriculture familiale englobe toute activité agricole reposant sur la participation active des membres d'une même famille. Avec une gestion et main d'œuvre essentiellement familiale, ce mode de culture est la principale forme d'agriculture dans le secteur de la production alimentaire, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays les plus industrialisés. Près de 80% des aliments dans le monde sont produits sous cette forme de structure d'exploitation qui emploie 40% de la population active, soit le premier pourvoyeur d'emplois dans le monde.

L'agriculture familiale, vers une agriculture rationnelle et responsable ?

Le but premier est de répondre aux besoins de subsistance de la famille, pour cela les agriculteurs produisent eux même la nourriture et peuvent vendre leurs excédents pour réinvestir dans leur exploitation et améliorer leur rendement. Les membres innovent et façonnent des systèmes de production adaptés à leur environnement en s'inspirant des écosystèmes existants, créant ainsi une dynamique de nouvelles méthodes de culture, investissant à long terme pour garantir la longévité de leur entreprise et transmettre un savoir faire à la descendance.

Cependant, certaines entraves existent au développement de l'agriculture familiale. Près de 70% des populations victimes d'insécurité alimentaire vivent dans les zones rurales des PED et c'est le manque d'un cadre politique approprié et efficace qui freine le développement de l'activité des agriculteurs. Les organisations internationales, institutions de recherche et autres ONG ont aussi un rôle essentiel en soutenant la création d'un environnement propice à ce mode d'exploitation.

Aujourd'hui représentant 2,6 milliards de personnes et 500 millions d'exploitations, l'agriculture familiale se retrouve souvent sous la forme de petites exploitations dans les pays en développement. Ce modèle d'agriculture n'a jamais disparu d'Europe; s'il prédominait avant la Seconde Guerre Mondiale, et s'il a beaucoup évolué vers l'agriculture intensive à partir des années 50 afin d'alimenter un continent ayant besoin de nourriture, il se retrouve encore de nos jours sous différentes variantes : grandes ou plus petites exploitations, utilisation ou non d'intrants, etc.

L'Agriculture familiale en Europe

Quelques chiffres sur l'agriculture familiale européenne :

- 97% des exploitations agricoles européennes sont actuellement aux mains d'une seule personne physique et peuvent être considérées comme des exploitations familiales.
- Elles couvrent 69% des terres agricoles de l'UE.
- Leur taille moyenne est de 10 hectares, une superficie relativement petite en comparaison aux exploitations constituées en société qui sont en moyenne 15 fois plus grande (152 ha).
- Moins de 5% de la population active travaille dans le secteur agricole alors que les surfaces cultivées sont en constante augmentation.

La grande majorité des exploitations agricoles sont familiales mais la plupart d'entre elles, contrairement aux exploitations dans les pays en développement, utilise des méthodes pratiquées par l'agrobusiness (produits chimiques, monocultures, marchés internationaux). D'autres privilégient des pratiques plus douces.

Ce renouveau de l'agriculture familiale est principalement dû aux durs effets de la crise de la fin des années 2000 et à un retour aux valeurs traditionnelles.



Ainsi, en Grèce, la crise de 2008, l'application des premiers plans d'austérité en 2010, le taux de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans (de 31% à 55% entre 2010 et 2014) a forcé la population active du pays, principalement des jeunes fuyant la misère de la ville, à retrouver les terres de leurs anciens et les exploiter.

Un des secteurs qui s'en sort le plus est l'agriculture, l'échange travail de récolte « contre » nourriture est de plus en plus utilisé dans ce pays. Mais le phénomène le plus marquant reste l'exode urbain des jeunes diplômés. Formés mais au chômage, cette génération se lance dans l'agriculture, rejoignant leur ascendants qui ont souvent gardé le patrimoine familial en milieu rural.

Aujourd'hui ce phénomène est présent dans l'ensemble de la Grèce et la rencontre entre différentes générations, jeunes diplômés et parents expérimentés, permet une exploitation modernisée tout en gardant l'aspect traditionnel tant convoité par le consommateur. Leurs produits à haute valeur ajoutée sont commercialisés à travers des circuits courts, mettant en valeur l'origine, les méthodes de récolte et de transformation du produit (huile d'olive, miel...).

Ce mouvement pour l'agriculture familiale est une façon d'alerter la population qu'il existe peut être une alternative à l'agriculture intensive. Les interrogations actuelles sont les suivantes : les politiques agricoles, la prise de position des gouvernements ou les nouvelles technologies sont-elles toutes vraiment destinées à promouvoir une agriculture plus responsable ? Quelles sont les actions plus efficaces que d'autres ? Quel est le futur de l'agriculture?

Actualités économiques

Coopération internationale

Pour l'émergence d'une filière TIC euromaghrébine

Le Maghreb est un espace régional favorable à l'émergence d'une filière euromaghrébine des TIC. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie disposent de pré-requis humains, techniques et pour faire du numérique un levier de croissance de leur économie en partenariat avec les pays de la rive Nord de la Méditerranée. Mettre une place une filière euromaghrébine des technologies de l'information ne relève pas d'un vœu pieux ni d'une fiction, mais constitue une opportunité. (...)

[Lire la suite](#) - *Econostrum*

Géopolitique de la mer Rouge

La maritimisation est un élément clé de la mondialisation. Celle-ci passe par des lieux stratégiques, dont le canal de Suez, inauguré en 1869, par lequel passe aujourd'hui 8 % du trafic maritime mondial. L'auteur brosse avec talent une esquisse géopolitique de la mer Rouge et attire l'attention sur un projet à suivre : le creusement d'une nouvelle portion du canal de Suez et son élargissement. Enjeu : doubler son trafic d'ici 2020. (...)

[Lire la suite](#) - *Diploweb*

Nouvelles technologies

Cette nouvelle technologie qui veut ringardiser le wi-fi

Des ampoules qui font apparaître des informations sur les tablettes des visiteurs. Cette scène deviendra réalité en février au musée du Grand Curtius, à Liège en Belgique. Dédié à l'histoire de la ville, ce grand musée équipe ses locaux en "li-fi" ou "light fidelity". Derrière ce nom, une nouvelle technologie qui permet de transmettre des données grâce à des ampoules LED.(...)

[Lire la suite](#) - *Challenges*

A Paris, on invente le Wikibuilding

Un terrain nu coincé le long du périphérique dans la Zac Masséna, à quelques minutes à pied de la Grande Bibliothèque et des futures 1000 startups de la Halle Freyssinet. C'est le lot M5A2 de la zone d'aménagement concerté (ZAC) qu'Anne Hidalgo a mis dans l'appel à projets « Réinventer Paris ». On peut y construire entre 8.000 à 11.000 m² suivant les options. Et ce lieu un peu improbable, le dernier de Paris avant le périphérique, pourrait être le premier lieu de « Wiki Building ». (...)

[Lire la suite](#) - *La Tribune*

Google X teste un bracelet détecteur de cancer

Dans les laboratoires de Google X, où travaillent une centaine de médecins et scientifiques, se prépare peut-être une incroyable révolution dans le secteur de la santé. Le géant américain planche notamment sur la mise au point d'un bracelet très particulier qui serait capable de détecter le développement des cellules cancéreuses. Le site d'information américain "The Atlantic" a pu pénétrer dans cette division assez secrète du géant américain, basé à Mountain View en Californie. (...)

[Lire la suite](#) - *Les Echos*

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34

Actualités économiques

Environnement

Des éoliennes flottantes au large

2015 sera une année charnière dans la création d'une filière éolienne flottante en Méditerranée. Plusieurs milliers d'emplois sont à la clé de ce projet industriel en prise directe avec Port-La-Nouvelle et Gruissan. À vingt-quatre heures de son élection à la présidence du Parlement de la Mer, Didier Codorniou, justifiait sa candidature en ces termes : «Nous sommes à la veille de voir émerger un nouveau modèle économique avec des répercussions difficiles à préciser pour notre territoire». Depuis Marseille où il dirige les études d'impact en Méditerranée pour la société Eolfi, Germain Peyer travaille activement à la réalisation de cette filière éolienne flottante.(...)

[Lire la suite](#) - *La Dépêche*

Un accord-cadre pour les zones humides méditerranéennes








L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse a signé, lundi 2 février 2015, un accord-cadre en faveur de la protection des milieux humides méditerranéens avec la fondation Tour du Valat. Cet organisme privé réunit soixante-dix chercheurs, ingénieurs et techniciens étudiants les spécificités écologiques des zones humides, essentiellement en Méditerranée. (...)

[Lire la suite](#) - *Econostrum*

Le temps de l'eau et de l'énergie facile est révolu

3 à 4 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau saine et 1,4 milliard de personnes vivent toujours sans électricité. Quel lien entre ces deux ressources ? Quelles approches pour améliorer l'accès de la population à ces deux ressources ? Quelle prise en compte de ces deux enjeux dans l'agenda post 2015 ? Loïc Fauchon, président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau, vous fait part de son analyse et ses recommandations. (...)

[Lire la suite](#) - *Idées pour le Développement*

 Actualités de l'ADEC-NS	
<p>Mission Multisectorielle franco-palestinienne Du 15 au 19 mars 2015</p>  <p>En partenariat avec  Le service économique de la Mission de Palestine en France</p> <p> Le service économique du Consulat de France à Jérusalem</p> <p>Inscription à renvoyer avant le 21 février 2015</p> <p>Pour plus de renseignements: +33 (0)5 67 16 15 15 communication@adecns.fr</p>	<p>Mission Multisectorielle en Malaisie Du 25 au 29 avril 2015</p>  <p> En partenariat avec la Malaysian Investment Development Authority (MIDA)</p> <p> Et avec le concours de l'Ambassade de Malaisie En France.</p> <p>Inscription à renvoyer avant le 6 mars 2015</p> <p>Pour plus de renseignements: +33 (0)5 67 16 15 15 mission@adecns.fr</p>

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr